

était resté avec les vieillards, malades, paralytiques, miséreux qui n'avaient pu quitter la ville. Le général allemand s'exprima d'une façon brutale et grossière et il retint le curé comme otage pendant vingt heures. Il se décida ensuite à le mettre en liberté et, pendant les jours d'occupation allemande, le vénérable archiprêtre concentra tous les pouvoirs et couvrit de sa protection généreuse et vigilante les restes de la population de Vitry.

Quand au conseil municipal en fuite le gouvernement l'a dissous à cause de sa lâcheté.

Les évêques et les prêtres ont fait la France. Ils la conservent.

**Le Bon Dieu sauvé par des soldats.** — Il manquait un trait aux manifestations religieuses se nombreuses dont la France est le théâtre depuis le commencement de la guerre. Il ne manque plus. Des soldats ont sauvé le Saint-Sacrement dans une église de campagne bombardée et incendiée.

Devant les obus la population valide du village s'était enfuie. Le curé était au loin, chez un malade. L'église commence à flamber ; et le Bon Dieu est dans le tabernacle. Un soldat le dit au capitaine de la compagnie qui se trouve là. « Emportons-le », répond le capitaine. Et, prenant la nappe d'autel pour l'entourer, au milieu de la fumée, de la pluie de décombres et d'éclats d'obus, ils emportent le Bon Dieu. Ils l'ont gardé une journée et demie. Le bon curé de campagne est alors arrivé et il l'a emporté à Verdun.

**Mort de Mgr Sueur.** — Mgr Sueur, ancien archevêque d'Avignon est décédé dernièrement à Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme). Il était né à Campigneules, diocèse d'Arras, en 1841, et avait été sacré évêque d'Evreux en 1895. Il fut promu à l'archevêché d'Avignon en 1896. Il donna sa démission il y a quelques années.

#### ALLEMAGNE

**Pour les prêtres français prisonniers de guerre.** — Son Em. le cardinal Von Hartman, archevêque de Cologne, a obtenu de Guillaume II, pour les prêtres français appartenant à l'armée et faits prisonniers de guerre, un traitement en rapport avec leur dignité. Ils seront tous traités comme officiers pendant leur captivité.

Sa Sainteté Benoît XV a fait parvenir au cardinal une Lettre pour le louer de cet acte et aussi pour l'exhorter de même que les autres évêques et les prêtres allemands à prodiguer les bons offices de leur charité à tous les prisonniers, quels qu'ils soient, sans distinction de religion, de nationalité ni de condition, et surtout aux prisonniers malades ou blessés.